



Construction de la station d'épuration intercommunale de Pignan-Saussan-Fabrègues



CHARGES HYDRAULIQUES A TRAITER

Débit	11.000	m ³ /j
Capacité	30.000	eq/hab
Budget	12.000.000	euro TTC

DESCRIPTIF GENERAL

Afin de répondre aux exigences de protection du milieu récepteur et de garantir une mise à niveau de l'ensemble du dispositif compatible avec la réglementation applicable en matière d'assainissement des collectivités, la Communauté d'Agglomération de Montpellier a décidé de remplacer les trois stations d'épuration des communes de Pignan, de Saussan et de Fabrègues pour une station intercommunale.



L'installation comprend :

- prétraitement,
- traitement biologique en aération prolongée par boues activées,
- traitement tertiaire,
- désinfection UV,
- déshydratation par centrifugation,
- compostage,
- traitement physico-chimique des odeurs,
- traitements annexes des matières de curage et des matières de vidange.

Station d'épuration de Fabrègues

Maître d'œuvre	Concepteur -Constructeur	Génie civil	Architecte

Mise en service en 2011